

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-LOUIS

La semaine dernière, un incident s'est produit sur la plage des Pâtis. Cet incident a semble-t-il ému un certain nombre de personnes sur les réseaux sociaux. La mairie souhaite donc rétablir la réalité sur les faits.

Une famille d'accueil de chien guide d'aveugle déclare « avoir dû quitter la plage sur injonction d'un surveillant de baignade » après que celui-ci leur ait « bondi dessus sans avoir pu faire 5 mètres ». Cette famille déclare également être venue en mairie et avoir trouvé celle-ci fermée.

Le sauveteur qui est intervenu a une expérience de ce genre de situation. Il constate la présence d'un chien tenu en laisse sur la plage vers 15h00. Arrivé à hauteur du couple, ceux-ci se trouvaient déjà au niveau des cabines de plage du milieu.

Il a interpellé les maîtres du chien afin de les informer de l'arrêté interdisant la présence de chien sur la plage. Comme aucune personne malvoyante n'était présente, il s'est enquis s'il s'agissait d'un chien guide d'aveugle.

L'homme s'est énervé, a déclaré qu'il voulait accéder aux sentiers côtiers en passant par la plage. Il a, à cet instant, présenté les papiers les authentifiant comme famille d'accueil de chien d'aveugle.

Le sauveteur les a alors laissés poursuivre leur chemin sur la plage sans autre commentaire si ce n'est de ne pas emprunter la zone délimitée pour la baignade.

L'incident s'étant produit un jeudi à 15h00, la mairie de Port-Louis était par conséquent ouverte, contrairement à ce qui a été formulé par la famille.

Nous souhaitons rappeler aux utilisateurs de la plage que la zone de baignade de la plage n'est autorisée aux chiens guides d'aveugles qu'en présence d'une personne malvoyante ou aveugle ou à défaut d'un formateur ce que n'est pas le couple incriminé. Nous espérons qu'un tel incident n'aura plus lieu dans notre commune.

Une plainte contre X a été déposée pour accusations mensongères et propagation d'informations portant préjudice à la réputation de la ville de Port-Louis.

Cette plainte vise toutes personnes ayant portées ou relayées cette accusation.

